

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL SÉANCE DU 25 MARS 2024

DATE DE CONVOCATION : 01/03/2024	L'an deux mille vingt-quatre, le lundi 25 mars à 20h30, les membres du Conseil municipal de la ville d'Épernon se sont réunis, en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur François BELHOMME, Maire.				
DATE D’AFFICHAGE : 29/03/2024					
NOMBRE DE CONSEILLERS	EN EXERCICE	PRÉSENTS	POUVOIRS	VOTANTS	ABSENTS
	29	22	5	27	2
FB/TD/OR N° 2024/11	Approbation du budget primitif 2024				

Étaient présents : François BELHOMME, Béatrice BONVIN, Jacques GAY, Armelle THÉRON-CAPLAIN, Denis DURAND, Patricia EVENO, Jean-Paul MARCHAND, Dominique BONNET, Jean JOSEPH, Simone BEULÉ, Guy DAVID, Marc BAUDELLOT, Sylvie ROUZET, Éric ROYNEL, Emmanuel SAUTEUR, Stéphanie RICHARD-DUHAMMEL, Thomas AMELOT, Dalila DOROL, Bruno ESTAMPE, Roland HAMARD, Isabelle MARCHAND, Fabrice PICHARD

Excusés :

- Christine HABEGGER, Pouvoir à Denis DURAND
- Marie-France DURAND, Pouvoir à Jacques GAY
- Philippe POISSONNIER, Pouvoir à François BELHOMME
- Cécile COMBEAU, Pouvoir à Dominique BONNET
- Hélène CHARRIER, Pouvoir à Isabelle MARCHAND

Absentes : Claire CLAIREMBAULT, Sonia DOKOUROFF

Vu la délibération n° 2024/01 du conseil municipal du 22 janvier 2024 relative au rapport d'orientation budgétaire,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M57,

Considérant la présentation détaillée du document budgétaire de la commune en Commission des Finances le 29 février 2024,

Monsieur Jacques GAY, adjoint aux Finances, commente le budget primitif 2024 par chapitre.

Ce budget primitif pour 2024 s'équilibre de la manière suivante :

- Section de fonctionnement : 9 371 271,15 €
- Section d'investissement : 4 586 962,48 €

Chapitre	Compte	Libellé	CA 2023 (CG provisoire)	BP 2024
		TOTAL RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT	8 292 904,07	8 096 390,12
013		ATTENUATIONS DE CHARGES	51 377,73	45 000,00
70		PRODUIT DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	588 813,86	617 000,00
73		IMPÔTS ET TAXES	5 636 734,11	5 777 602,92
74		DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	1 709 566,32	1 504 087,20
75		AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	284 825,34	152 700,00
77		PRODUITS EXCEPTIONNELS	21 586,71	-
		TOTAL RECETTES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	-	-
R002		EXCEDENT REPORTE DE FONCTIONNEMENT	790 484,33	1 274 881,03
		TOTAL	9 083 388,40	9 371 271,15

		TOTAL DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT	7 328 453,76	8 526 533,00
011		CHARGES A CARACTERE GENERAL	3 166 090,49	4 020 851,00
012		CHARGES DE PERSONNEL	3 410 191,81	3 692 310,00
014		ATTENUATIONS DE PRODUITS	17 057,00	17 057,00
65		AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	582 677,19	635 315,00
66		CHARGES FINANCIERES (<i>Interets de la dette</i>)	150 319,45	157 000,00
67		CHARGES EXCEPTIONNELLES	2 117,82	4 000,00
		TOTAL DEPENSES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	219 701,88	-
023		VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	-	511 738,15
042		OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	219 701,88	333 000,00
		TOTAL	7 548 155,64	9 371 271,15

Section investissement

Chapitre	Compte	Libellé	REALISE 2023	BP 2024
		TOTAL RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT	839 280,35	3 542 413,58
13		SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	449 882,95	2 034 013,82
16		EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	855,02	898 048,03
10		DOTATIONS FONDS DIVERS ET RESERVES	349 060,09	610 351,73
45			39 482,29	-
		TOTAL RECETTES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	219 701,88	844 738,15
021		VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	-	511 738,15
040		OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	219 701,88	333 000,00
041		OPERATIONS PATRIMONIALES	-	-
R001		EXCEDENT REPORTE D'INVESTISSEMENT	2 021 812,13	199 810,75
RAR		RESTE A REALISER	-	-
		TOTAL	3 080 794,36	4 586 962,48

		TOTAL DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT	2 880 983,61	4 126 800,00
20		IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	219 592,00	61 500,00
204		SUBVENTIONS D'EQUIPEMENTS VERSEES	-	-
21		IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 974 324,34	3 404 300,00
16		EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	647 584,98	661 000,00
45		OPERATION POUR LE COMPTE DE TIERS	39 482,29	-
		TOTAL DEPENSES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	-	-
040		OPERATIONS DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	-	-
041		OPERATIONS PATRIMONIALES	-	-
D001		DEFICIT REPORTE D'INVESTISSEMENT	-	-
RAR		RESTE A REALISER	460 162,48	460 162,48
		TOTAL	2 880 983,61	4 586 962,48

Après avoir délibéré, le conseil municipal, à la majorité des membres présents et représentés :

- **Approuve** le budget primitif pour l'exercice 2024

I. MARCHAND, B. ESTAMPE, F. PICHARD, R. HAMARD (Épernon notre cité de Caractère) votent contre.
H. CHARRIER (Pouvoir à I. MARCHAND) vote contre.

Fait et délibéré à Épernon,
le 25 mars 2024



Secrétaire de séance

Armelle THÉRON-CAPLAIN



Le Maire,

François BELHOMME

Monsieur le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif d'Orléans dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État.